



**Athymis Patrimoine**

Rapport Annuel de Gestion

31 décembre 2023

## **Politique de Gestion du fonds**

### Scénario économique

L'année 2023 s'est achevée par un rebond marqué pour les marchés d'actions et d'obligations. Aux USA, le S&P 500 s'est octroyé une hausse de 24.2%, alors que l'Europe Stoxx 600 NR gagnait 15.8% et le MSCI Emergents 7%. La Chine a été à la peine en 2023 avec notamment un indice Hang Seng en baisse de 14% sur l'année. Les bons chiffres de désinflation constatés aux USA et en Europe ont permis une détente marquée des taux longs, avec un 10 ans US repassant sous les 4%, alors que le Bund allemand franchissait aussi à la baisse les 2%. La FED, lors de son dernier comité de politique monétaire, a laissé entendre que des baisses de taux étaient envisagées pour 2024. Au regard de chiffres résilients de la part des consommateurs américains et européens, le scénario d'un atterrissage en douceur de l'économie mondiale reste à ce stade le plus plausible aux yeux des investisseurs. Cependant, un certain attentisme demeure en raison d'une économie chinoise toujours au ralenti, et de tensions géopolitiques toujours persistantes en Europe, au Moyen Orient et en Asie.

La détente constatée sur les contraintes de logistiques, de composants électroniques, de ressources humaines et de matières premières a fait refluer les fortes tensions inflationnistes constatées en 2022. Les CPI qui avaient atteint des niveaux record de 11.5% dans l'Union européenne et de 9.1% aux USA en 2022 ont ainsi considérablement baissé pour revenir vers des niveaux proches de 3% aux USA et de 4% en Europe. Sur l'année, le pétrole a baissé de près de 10%, ce qui aura eu également un effet favorable sur les prix.

Cependant, la volatilité est restée très forte l'an dernier puisque le 10 ans US, quasiment stable sur l'année à 3.85% aura connu un pic à 5% le 19 octobre dernier. En effet, la FED aura tenu un discours restrictif sur les taux jusqu'en novembre avant de reconnaître une franche amélioration dans la désinflation. Le rallye sur les taux souverains s'est d'ailleurs élargi au marché de dettes d'entreprises, avec un net resserrement des spreads de crédit en novembre et décembre. Cette forte volatilité sur l'obligataire s'est reportée sur les marchés d'actions durant l'année.

Les marchés d'actions américains, après un début d'année défavorable par rapport à l'Europe, ont connu une vive accélération, portés par une très bonne résilience économique et un Nasdaq euphorique en hausse de 44,7%, dynamisé notamment par la frénésie autour de la thématique de l'intelligence artificielle. Après un premier trimestre très favorable aux valeurs de croissance en Europe, portée notamment par le secteur du luxe, et l'anticipation d'une reprise chinoise vigoureuse post covid, la dynamique s'est inversée, avec un retour très prononcé des secteurs « value » durant le deuxième et le troisième trimestre. Les mois de novembre et décembre ont connu un fort rebond, avec une forte contribution des secteurs cycliques et de la technologie. Les indices actions des pays émergents ont rebondi plus timidement, la Chine restant en territoire négatif, alors que le Brésil et l'Inde apparaissent comme les bons élèves parmi les émergents.

Sur le front des changes, l'euro s'est apprécié de 2,3% contre dollar US sur l'année, à la faveur notamment de la forte détente des taux longs aux USA en fin d'année. Le contexte géopolitique tendu en Europe, au Moyen Orient et à Taiwan demeure une variable d'ajustement importante, indépendamment également des données macro-économiques.

## Stratégie d'investissement

Le fonds Athymis Patrimoine affiche une hausse de 6,1% pour l'année 2023, contre 3,3% pour son indice de référence. Les moteurs de cette performance se trouvent dans toutes les classes d'actifs auxquelles le fonds est exposé.

Nous avons commencé l'année en privilégiant la partie courte de la courbe des taux, une attitude judicieuse dans un contexte de volatilité des taux au premier semestre de l'année. Les obligations souveraines ont profité de la détente des taux longs, reflet de la désinflation marquée que connaissent les économies occidentales. C'est le cas en particulier du 10 ans américain qui a alors été sensiblement renforcé en fin d'année.

Les obligations d'entreprises ont en outre bénéficié de la baisse des spreads de financement, à mesure que la situation économique des pays occidentaux surprenait positivement. Le fonds EDR bond allocation a été remplacé par Keren Corporate qui s'est montré plus résilient en 2022 et affiche à nouveau une nouvelle performance en 2023.

Le fonds Athymis Patrimoine a en outre bénéficié de la hausse des marchés d'actions auxquels son exposition a été rapidement accentuée. L'année s'est terminée avec une exposition en actions à 35%, au maximum autorisé par les documents de référence du fonds. Cette exposition a bénéficié du retour à meilleure fortune des valeurs de croissance, notamment américaines, ainsi que de la reprise des belles valeurs européennes, du luxe et de l'industrie. Dans la partie internationale, les fonds Athymis Industrie 4.0 et Athymis Millennial se sont distingués tandis qu'en Europe, le fonds à biais value Improving European Models a délivré des performances notables. Les scénarios de récession ont été déjoués, ce qui a profité à la gestion de conviction mise en œuvre chez Athymis gestion.

Enfin, notons la très bonne orientation des fonds alternatifs qui non seulement avaient constitué un excellent refuge en 2022 mais affichent en 2023 des performances nettement positives. Notons en particulier la très bonne performance du fonds Optoflex auquel a été accrue l'exposition du fonds Athymis Patrimoine.

## Perspectives

Nous abordons l'année 2024 avec un optimisme mesuré. Les performances des indices actions en 2023 occultent une large partie de la cote qui n'a pas ou a peu progressé.

La désinflation semble se confirmer des deux côtés de l'Atlantique, les problèmes d'approvisionnement sont globalement résolus et la crise énergétique n'apparaît plus d'actualité. Pour autant la récession ne semble pas se matérialiser aux Etats-Unis et l'économie européenne surprend par sa résilience. Les salaires réels connaissent une évolution favorable aux Etats-Unis et en Europe, ce qui devrait alimenter le principal moteur de la croissance, la consommation. Les plans de soutiens publics devraient quant à eux soutenir l'investissement. Enfin, le resserrement monétaire semble terminé. Rappelons toutefois que les élections à venir en 2024, pour plus de la moitié des habitants de la planète, dont les très surveillées élections américaines, ajouteront des incertitudes pour les investisseurs. Le contexte géopolitique tendu en Europe, au Moyen Orient et à Taiwan demeure une variable importante, indépendamment également des données macro-économiques.

Ceci étant dit, les niveaux de valorisation médians n'indiquent pas d'excès et n'escomptent pas le retour à meilleure fortune de certaines industries. Au demeurant, le ralentissement économique devrait être favorable aux valeurs de croissance sur lesquelles le fonds est principalement positionné.

### **Performances de l'OPC**

Vous trouverez les performances des différentes parts dans le tableau ci-dessous :

Part du fonds	Code Isin	Performance 2023
Athymis Patrimoine P	FR0010772129	6.06%
Athymis Patrimoine I	FR0011092469	6.50%

### **Indication sur les mouvements intervenus et les instruments financiers détenus en portefeuille.**

Nous vous informons que nous avons recouru aux OPCVM du groupe en 2023.

Date	Fonds	Souscription	Rachat
02/02/2023	Athymis Better Life		295
02/02/2023	Athymis Millennial		165
02/02/2023	Athymis Trendsetters Europe		190
16/02/2023	Athymis Millennial		640
08/03/2023	Athymis Trendsetters Europe		220
17/03/2023	Athymis Trendsetters Europe		375
06/04/2023	Athymis Trendsetters Europe		370
17/04/2023	Athymis Trendsetters Europe		185
18/04/2023	Athymis Trendsetters Europe		186
27/04/2023	Athymis Trendsetters Europe		650
05/06/2023	Athymis Millennial	640	
05/06/2023	Athymis Better Life	2250	
05/06/2023	Athymis Gen Z	350	
22/06/2023	Athymis ACG Industrie 4.0		178
22/06/2023	Athymis Trendsetters Europe		180
29/06/2023	Athymis ACG Industrie 4.0		366
29/06/2023	Athymis Trendsetters Europe		370
17/07/2023	Athymis ACG Industrie 4.0		360
17/07/2023	Athymis Trendsetters Europe		510
28/07/2023	Athymis ACG Industrie 4.0		215
09/08/2023	Athymis ACG Industrie 4.0		350
28/09/2023	Athymis ACG Industrie 4.0		185
24/10/2023	Athymis Trendsetters Europe		300
06/11/2023	Athymis Trendsetters Europe		400
16/11/2023	Athymis ACG Industrie 4.0		75

16/11/2023	Athymis Trendsetters Europe		400
17/11/2023	Athymis Millennial		300
22/11/2023	Athymis ACG Industrie 4.0		200
01/12/2023	Athymis Millennial		300
07/12/2023	Athymis Millennial		120
12/12/2023	Athymis ACG Industrie 4.0		210
15/12/2023	Athymis Millennial		177
15/12/2023	Athymis ACG Industrie 4.0		208
15/12/2023	Athymis Trendsetters Europe		225
22/12/2023	Athymis Trendsetters Europe		368
28/12/2023	Athymis ACG Industrie 4.0		135
28/12/2023	Athymis Trendsetters Europe		300

Sur Athymis Patrimoine, voici le nombre de parts détenues sur des OPCVM du groupe au 31/12/2023.

Athymis Millennial I : 20 346 parts  
 Athymis Trendsetters Europe I : 23 742 parts  
 Athymis Better Life I : 27 498.50 parts  
 Athymis ACG Industrie 4.0 I : 11 510 parts  
 Athymis Gen Z I : 4 826 parts

Le fonds détient au 31/12/2023, 125,243 parts du fonds SLPG Short Bonds Cantonnement.

L'investissement dans le fonds représente 0,002 % de l'actif net au 31/12/2023.

Le fonds SLGP Short Bond I (FR0011683093) détenait des positions sur la société Rallye. Le jeudi 23 mai 2019, dans un communiqué de presse publié après la clôture du marché, Rallye a annoncé avoir demandé et obtenu par jugement du Tribunal de commerce de Paris, l'ouverture d'une procédure de sauvegarde. Celle-ci a suspendu le paiement des dettes pour les 6 prochaines mois (ce délai étant expansible jusqu'à 18 mois) et doit permettre de renégocier les termes de la dette.

La société de gestion (Swiss Life Gestion privée) a décidé de scinder le FCP SLGP Short Bonds en deux fonds FCP en date du 24 mai 2019 : SLGP Short Bonds (FR0011683093) et SLGP Short Bonds Cantonnement (FR0013428539). L'objectif de la société de gestion est d'isoler les billets de trésorerie Rallye qui ne peuvent plus être valorisés. Le fonds de cantonnement créé n'émettra pas de nouvelles parts ; il n'y aura pas de commercialisation de ce FCP crée, uniquement pour rembourser les porteurs après cession de tous les actifs non liquides.

### **Méthode du calcul du risque global**

Athymis utilise la méthode engagement (linéaire).

### **Information sur prise en compte dans la politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et qualité de gouvernance (critères dits « ESG »)**

Athymis Gestion ne prend pas en compte les critères ESG dans le processus de gestion de ses OPCVM de multigestion.

### **Information relatives aux instruments financiers du groupe**

Commission de surperformance :

Les frais facturés aux FCP se composent d'une commission supplémentaire variable égale à 15% de la performance du FCP supérieur à une performance supérieur à 6% net (après imputation des frais de gestion fixe).

La commission de surperformance est plafonnée à 0.85% de l'actif net pour la part I.

La commission de surperformance est plafonnée à 1.40% de l'actif net pour la part P.

Ces frais de gestion variables sont provisionnés à chaque publication de la VL. En cas de sous performance une reprise de provision est effectuée dans la limite du solde en compte. Cette provision de frais de gestion variable est définitivement acquise à la société de gestion à la fin de chaque exercice.

### **Renvoi au compte rendu relatif au frais d'intermédiation**

Non applicable : souscription d'OPCVM

### **Renvoi au site internet pour précisions concernant la politique de sélection et d'évaluation des entités qui fournissent des services (sélection des intermédiaires).**

La procédure de sélection des intermédiaires est disponible sur demande auprès d'Athymis Gestion ou sur le site de la société de gestion : <https://athymis.fr/directive-mif/>

### **Politique rémunération de la société de gestion :**

ATHYMIS GESTION n'atteignant pas les seuils de 50 salariés ou de 1,25 milliards d'euros d'actifs sous gestion, la société de gestion n'est pas tenue de mettre en place un comité de rémunération. La politique de rémunération est déterminée par Stéphane Toullieux, Président Directeur Général, Dirigeant RCCI.

La politique mise en place et appliquée par Stéphane Toullieux, Président Directeur Général, Dirigeant RCCI, s'applique à l'ensemble des collaborateurs de la société, en charge :

- de la gestion des actifs ;
- des fonctions support ;
- des fonctions commerciales.
  
- Fonctions commerciales : Nouveaux clients et nouveaux encours clients générés, rétention des clients existants, contribution aux initiatives commerciales, de marketing et de marketing digital, retours clients
- Fonctions de gestion : Génération d'idées et pertinence de ces idées, qualité de la recherche, contribution commerciale, contribution aux publications.

Note : Les gérants ne peuvent en aucun cas prétendre à une quote-part des rémunérations commissions de surperformance générées par les fonds. Les commissions de performances sont en effet intégrées dans la rentabilité brute de l'entreprise et réparties suivant les critères développés supra. Il est en effet entendu que les dites rémunérations variables sont générées par un effort commun : performances des fonds, levée de capitaux, qualité des prestations des fonctions support.

- Fonctions support : qualité du service clients, qualité des prestations internes, qualité des contrôles, limitation des erreurs, initiatives aux services des clients et de la conformité

La procédure complète est disponible sur le site internet d'Athymis Gestion : <https://athymis.fr/directive-mif/>

La société de gestion applique le principe de la proportionnalité pour la rémunération de ses salariés.

Il ressort que le montant total des rémunérations brutes pour l'exercice 2023 ayant débuté le 01 janvier 2023 et s'étant clôturé le 31 décembre 2023 du personnel d'Athymis ressort à 520k euros dont 57k de rémunération variable. Ces montants concernent un effectif moyen équivalent temps plein de 6 personnes.

## **FCP ATHYMIS PATRIMOINE**

Société de gestion :  
**ATHYMIS GESTION**

10, rue Notre Dame de Lorette  
75009 PARIS

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS** Exercice clos le 29 décembre 2023

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de parts du FCP ATHYMIS PATRIMOINE,

### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif ATHYMIS PATRIMOINE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

### FONDEMENT DE L'OPINION

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## VERIFICATIONS SPECIFIQUES

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

*Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux porteurs de parts*

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux porteurs de parts du FCP.

## RESPONSABILITES DE LA SOCIETE DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

---

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

## RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,

**TALENZ FIDORG AUDIT ILE DE FRANCE SAS**

**Christophe CHARETON**  
Commissaire aux Comptes  
Associé

## Bilan actif

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
<b>Immobilisations Nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>33,944,329.02</b>	<b>37,571,387.36</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>	-	-
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres d'organismes de placement collectif</b>	<b>33,944,329.02</b>	<b>37,571,387.36</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	33,944,329.02	37,571,387.36
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instruments financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Autres Actifs : Loans</b>	-	-
<b>Autres instruments financiers</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>3,998.08</b>	<b>3,200,000.00</b>
Opérations de change à terme de devises	-	3,200,000.00
Autres	3,998.08	-
<b>Comptes financiers</b>	<b>2,626,451.47</b>	<b>2,259,627.52</b>
Liquidités	2,626,451.47	2,259,627.52
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>36,574,778.57</b>	<b>43,031,014.88</b>

## Bilan passif

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
<b>Capitaux propres</b>	-	-
<b>Capital</b>	34,041,751.82	40,121,357.07
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	-	-
<b>Report à nouveau (a)</b>	-	-
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)</b>	557,656.48	310,460.40
<b>Résultat de l'exercice (a,b)</b>	-364,531.56	-730,896.69
<b>Total capitaux propres</b> (= Montant représentatif de l'actif net)	<b>34,234,876.74</b>	<b>39,700,920.78</b>
<b>Instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instruments financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>150,980.54</b>	<b>3,330,094.10</b>
Opérations de change à terme de devises	-	3,165,020.65
Autres	150,980.54	165,073.45
<b>Comptes financiers</b>	<b>2,188,921.29</b>	-
Concours bancaires courants	2,188,921.29	-
Emprunts	-	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>36,574,778.57</b>	<b>43,031,014.88</b>

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

## Hors-bilan

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

## Compte de résultat

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	95,423.34	9,209.20
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Produits sur prêts	-	-
Autres produits financiers	18,046.00	-
<b>TOTAL I</b>	<b>113,469.34</b>	<b>9,209.20</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>	-	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-13,065.33	-199,628.36
Autres charges financières	-	-
<b>TOTAL II</b>	<b>-13,065.33</b>	<b>-199,628.36</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I + II)</b>	<b>100,404.01</b>	<b>-190,419.16</b>
<b>Autres produits (III)</b>	-	-
<b>Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)</b>	<b>-522,280.51</b>	<b>-600,158.88</b>
<b>Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)</b>	<b>-421,876.50</b>	<b>-790,578.04</b>
<b>Régularisation des revenus de l'exercice (V)</b>	<b>57,344.94</b>	<b>59,681.35</b>
<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)</b>	-	-
<b>Résultat (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>-364,531.56</b>	<b>-730,896.69</b>

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01 du 14 Janvier 2014, modifié.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

### Valeurs mobilières

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

### Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

## Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion

- 1.40% TTC maximum pour la part P
- 0.85% TTC maximum pour la part I

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse, ...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

## Frais de recherche

Néant

## Commission de surperformance

- 15% de la performance du FCP supérieure à 6% net (après imputation des frais de gestion fixes)
- plafonnée à 1.4% de l'actif net pour la part P
  - plafonnée à 0.85 % de l'actif net pour la part I

La période de référence est l'exercice du FCP.

Les frais facturés au FCP se composent d'une commission supplémentaire variable égale à 15% de la performance du FCP supérieur à 6% net (après imputation des frais de gestion fixe), la période de référence étant l'exercice du FCP (étant entendu que le premier calcul interviendra sur la base de la clôture du premier exercice comptable à savoir le dernier jour de Bourse de Paris du mois de décembre 2010).

Ces frais de gestion variable sont provisionnés à chaque publication de la VL. En cas de sous-performance une reprise de provision des frais de gestion variable est effectuée dans la limite du solde en compte. Cette provision de frais de gestion variable est définitivement acquise à la société de gestion à la fin de chaque exercice.

Les frais de gestion variables sur rachats sont également provisionnés et acquis à la société de gestion, la date de rachat servant de référence de calcul. Ils sont définitivement prélevés à la fin de chaque exercice.

## Rétrocession de frais de gestion

Néant

## Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés

## Affectation des résultats réalisés

Capitalisation pour la part P  
Capitalisation pour la part I

## Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour la part P  
Capitalisation pour la part I

## Changements affectant le fonds

Néant

## Evolution de l'actif net

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Actif net en début d'exercice	39,700,920.78	49,960,224.12
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	2,616,949.74	3,053,987.68
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-10,254,763.19	-7,520,871.77
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	700,047.91	856,714.65
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-174,116.98	-479,066.29
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-1,199.04	-1,333.95
Différences de change	41,611.13	-5,109.33
<b>Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :</b>	<b>2,027,302.89</b>	<b>-5,373,046.29</b>
Différence d'estimation exercice N	3,439,166.02	1,411,863.13
Différence d'estimation exercice N-1	-1,411,863.13	-6,784,909.42
<b>Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-421,876.50	-790,578.04
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>34,234,876.74</b>	<b>39,700,920.78</b>

## Complément d'information 1

	Exercice 29/12/2023
<b>Engagements reçus ou donnés</b>	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie</b>	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
<b>Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe</b>	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	11,176,347.16
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(\*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

## Complément d'information 2

	Exercice 29/12/2023	
<b>Emissions et rachats pendant l'exercice comptable</b>	<b>Nombre de titres</b>	
<b>Catégorie de classe P (Devise: EUR)</b>		
Nombre de titres émis	14,027.973	
Nombre de titres rachetés	69,278.927	
<b>Catégorie de classe I (Devise: EUR)</b>		
Nombre de titres émis	4,986.665	
Nombre de titres rachetés	5,793.126	
<b>Commissions de souscription et/ou de rachat</b>	<b>Montant (EUR)</b>	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
<b>Frais de gestion</b>	<b>Montant (EUR)</b>	<b>% de l'actif net moyen</b>
<b>Catégorie de classe P (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	476,920.15	1.40
Commissions de surperformance	12,450.63	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe I (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	26,640.58	0.85
Commissions de surperformance	6,269.15	-
Autres frais	-	-
<b>Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)</b>	-	

(\*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

## Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 29/12/2023
<b>Ventilation par nature des créances</b>	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Valorisation des achats de devises à terme	
Contrevaleur des ventes à terme	
Autres débiteurs divers	3,998.08
Coupons à recevoir	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>3,998.08</b>
<b>Ventilation par nature des dettes</b>	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Valorisation des ventes de devises à terme	
Contrevaleur des achats à terme	
Frais et charges non encore payés	128,137.59
Autres créditeurs divers	22,842.95
Provision pour risque des liquidités de marché	
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>150,980.54</b>

## Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 29/12/2023
<b>Actif</b>	
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	-
<b>Titres de créances</b>	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Autres actifs : Loans</b>	-
<b>Passif</b>	
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
<b>Hors-bilan</b>	
<b>Opérations de couverture</b>	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
<b>Autres opérations</b>	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

## Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	2,626,451.47
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	2,188,921.29
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

## Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2,626,451.47	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2,188,921.29	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

## Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	USD
<b>Actif</b>	
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Titres d'OPC	5,794,220.28
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
<b>Passif</b>	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	2,188,921.29
<b>Hors-bilan</b>	
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

## Affectation des résultats

Catégorie de classe P (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-341,053.92	-688,450.40
<b>Total</b>	<b>-341,053.92</b>	<b>-688,450.40</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-341,053.92	-688,450.40
<b>Total</b>	<b>-341,053.92</b>	<b>-688,450.40</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat</b>		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	503,631.03	285,284.40
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>503,631.03</b>	<b>285,284.40</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	503,631.03	285,284.40
<b>Total</b>	<b>503,631.03</b>	<b>285,284.40</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

# ATHYMIS PATRIMOINE

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-23,477.64	-42,446.29
<b>Total</b>	<b>-23,477.64</b>	<b>-42,446.29</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-23,477.64	-42,446.29
<b>Total</b>	<b>-23,477.64</b>	<b>-42,446.29</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat</b>		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	54,025.45	25,176.00
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>54,025.45</b>	<b>25,176.00</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	54,025.45	25,176.00
<b>Total</b>	<b>54,025.45</b>	<b>25,176.00</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe P (Devise: EUR)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	137.94	142.08	150.15	132.54	<b>140.57</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	42,149.36	43,354.71	46,236.56	36,471.24	<b>30,914.23</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	305,411.045	305,122.878	307,924.486	275,161.500	<b>219,910.546</b>

Date de mise en paiement	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)</b>					
Parts C	0.80	2.13	6.12	1.03	<b>2.29</b>
<b>Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)</b>					
Parts C	-2.19	-1.82	-2.12	-2.50	<b>-1.55</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# ATHYMIS PATRIMOINE

## Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	141.28	146.73	155.83	138.31	<b>147.30</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	2,859.33	3,138.40	3,723.67	3,229.68	<b>3,320.65</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	20,718.452	21,388.160	23,894.170	23,349.522	<b>22,543.061</b>

Date de mise en paiement	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)</b>					
Parts C	0.81	2.20	6.33	1.07	<b>2.39</b>
<b>Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)</b>					
Parts C	-2.16	-1.12	-1.44	-1.81	<b>-1.04</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# ATHYMIS PATRIMOINE

## Inventaire des instruments financiers au 29 Décembre 2023

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
<b>Titres d'OPC</b>				<b>33,944,329.02</b>	<b>99.15</b>
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne</b>				<b>33,944,329.02</b>	<b>99.15</b>
ATHYMIS ACG INDUSTRIE 4.0 FCP	11,510	148.04	EUR	1,703,940.40	4.98
ATHYMIS BETTER LIFE 13C	27,498.5	87.87	EUR	2,416,293.20	7.06
ATHYMIS GEN Z 13C	4,826	75.68	EUR	365,231.68	1.07
ATHYMIS MILLENNIAL 13C	20,346	171.03	EUR	3,479,776.38	10.16
ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE I	23,742	135.25	EUR	3,211,105.50	9.38
BUTLER CREDIT OPPO FD-B EURA	11,363.4	118.62	EUR	1,347,967.42	3.94
CM-CIC SICAV CM CIC CASH	1.7	522,158.17	EUR	887,668.89	2.59
ELEV-ABSO LRET EURO FD-R EUR	9,384	144.93	EUR	1,360,023.12	3.97
EXANE OVERDRIVE FUND-A EUR	68.25	16,185.28	EUR	1,104,645.36	3.23
HELIUM FUND SELECTION-S EUR	969	1,745.37	EUR	1,691,259.65	4.94
IMPROVING EURO MODELS-IPCEUR	1,531	276.12	EUR	422,739.72	1.23
KEREN CORPORATE-I	3,630	218.00	EUR	791,340.00	2.31
LYX ETF SMART CASH	1,530	1,159.55	USD	1,606,039.47	4.69
LYXOR IBOXX TRSUR 10Y+ DR	15,180	110.28	USD	1,515,498.97	4.43
LYXOR UCITS SMART CASH C-EUR	10,000	101.32	EUR	1,013,200.00	2.96
MUL LY E710Y IG SHS-ACC-CAPITALISATION	5,210	164.40	EUR	856,524.00	2.50
OPTOFI ID UNITS I DISTRIBUTION	626.38	1,561.95	EUR	978,374.24	2.86
PALATINE MOMA-B	40	33,189.14	EUR	1,327,565.72	3.88
PARETURN GLOBAL EQUITY FLEX BBC	499	1,383.70	EUR	690,466.30	2.02
PIMCO GIS-INCOME FUND-INS AC	172,050	17.16	USD	2,672,681.84	7.81
SLGP SHORT BOND FPS	125.243	7.20	EUR	901.75	-
TIKEHAU SH DU FD-IR EUR ACC	8,645	132.38	EUR	1,144,425.10	3.34
TRUSTEAM OPTIMUM-B	13,980	176.19	EUR	2,463,136.20	7.19
UNION PLUS	4.58	195,092.60	EUR	893,524.11	2.61
<b>Créances</b>				<b>3,998.08</b>	<b>0.01</b>
<b>Dettes</b>				<b>-150,980.54</b>	<b>-0.44</b>
<b>Dépôts</b>				-	-
<b>Autres comptes financiers</b>				<b>437,530.18</b>	<b>1.28</b>
<b>TOTAL ACTIF NET</b>			<b>EUR</b>	<b>34,234,876.74</b>	<b>100.00</b>